

INFº RAPIDE



18 FEVRIER 2022

Politique salariale 2022

Suite à la mobilisation d'hier sur tous les sites Thales, la Direction du Groupe a réuni les Organisations Syndicales représentatives au niveau du Groupe ce matin afin de discuter ensemble de la politique salariale et de trouver une solution à ce conflit.

Il en ressort une toute petite avancée : l'engagement d'un retour à une politique salariale au 1^{er} janvier dès 2023 et une possible (mais non certaine, car non clairement affirmée en séance) application de la politique salariale sur la paie de mars cette année.

Aucune avancée sur le budget!

Pour la CFDT le compte n'y est toujours pas et cela ne suffit pas.

La CFDT va maintenir la pression sur la Direction et propose :

- > que le gel des réunions de NAO continue au niveau des sociétés, tant que la Direction n'est pas revenue auprès des intercentres avec une proposition acceptable.
- > que les actions le jeudi se poursuivent partout où cela est possible.
- que la CFDT boycotte l'ensemble des réunions et négociations au niveau du Groupe.
- > que la CFDT boycotte les réunions d'instances et les négociations locales s'il y a une unanimité de toutes les Organisations Syndicales locales pour boycotter.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants CFDT.



Gémenos

Alain FERULLO









Vous pouvez également nous contacter aux adresses suivantes :

- ➤ Pour Meudon : <u>CFDT-Thales-DIS-Meudon@thalesgroup.com</u>
- ➤ Pour La Ciotat : <u>CFDT-Thales-DIS-LaCiotat@thalesgroup.com</u>
- Pour tous les sites : <u>CFDT_THALES_DIS_FRANCE@thalesgroup.com</u>



